

201936



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
COMMUNE DE TOURRETTES-SUR-LOUP

1^{ER} AVIS - ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

Par arrêté préfectoral en date du 16 septembre 2021, l'ouverture d'une enquête publique pour la révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'incendies de forêt de la commune de TOURRETTES-SUR-LOUP a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du

projet de PPR modifié.
 Par suite, le projet de PPR est approuvé par Monsieur le préfet des Alpes-Maritimes.
 Conformément à l'arrêté F-093-18-P-0015 portant décision de l'autorité environnementale après examen au cas par cas, la révision du plan de prévention des risques d'incendies de forêt de la commune de TOURRETTES-SUR-LOUP n'est pas soumise à évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'éva-

luation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.
 Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'Union européenne.
 L'enquête publique se déroulera du 25 octobre 2021 au 26 novembre 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute sa durée, les observations pourront être

consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de TOURRETTES - Place M. Escalier, 06140 TOURRETTES-SUR-LOUP - du 25 octobre 2021 au 26 novembre 2021, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
 Le tribunal administratif de NICE a désigné en date du 3 février 2021, M. Alain CANOLLE comme commissaire enquêteur.
 Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune	Date	Heure	Lieu
TOURRETTES-SUR-LOUP	25 octobre 2021	de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30	Hôtel de ville Place M. Escalier, 06140 TOURRETTES-SUR-LOUP
TOURRETTES-SUR-LOUP	10 novembre 2021	de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30	Hôtel de ville Place M. Escalier, 06140 TOURRETTES-SUR-LOUP
TOURRETTES-SUR-LOUP	26 novembre 2021	de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30	Hôtel de ville Place M. Escalier, 06140 TOURRETTES-SUR-LOUP

La personne responsable du projet est :
 Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer
 Service de l'Etat dans les Alpes-Maritimes
 Direction départementale des territoires et de la mer
 CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques
 147 boulevard du Mercantour,
 06286 NICE Cedex 3
 Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.
 Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de TOURRETTES - Place M. Escalier, 06140 TOURRETTES-SUR-LOUP

- pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 25 octobre 2021 au vendredi 26 novembre 2021 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.
 Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant :
<https://www.registredemat.fr/pprif-tourrettes-sur-loup>
 ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture :
<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :
 Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative au projet de révision du PPR d'incendies de forêt de TOURRETTES-SUR-LOUP
 Mairie de TOURRETTES-SUR-LOUP - Hôtel de ville
 Place M. Escalier,
 06140 TOURRETTES-SUR-LOUP
 ou par e-mail à l'adresse suivante : pprif-tourrettes-sur-loup@registredemat.fr
 L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du 25 octobre 2021 au vendredi 26 novembre 2021 inclus, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 en mairie de TOURRETTES, Place M.

Escalier, 06140 TOURRETTES-SUR-LOUP.
 À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :
 - Adressée par le préfet à la mairie de TOURRETTES-SUR-LOUP pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête ;
 - Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

201941

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE

Rôle 21/33 - Par jugement en date du 27 septembre 2021, la chambre des procédures collectives du tribunal judiciaire de NICE, a : Constaté l'état de cessation des paiements de Mme Nahaouande TAZI, infirmière - C/o RESODIL, 26 avenue St-Sylvestre, 06100 NICE et en a fixé provisoirement la date au 13 septembre 2021. Ouvert la procédure de redressement judiciaire et fixe une période d'observation de 6 mois. Désigné M. Marc JEAN-TALON en qualité de juge commissaire titulaire et Monsieur Vincent PELLEFIGUES en qualité de juge commissaire suppléant. Désigné Maître Denis GASNIER de la SCP BTS6 en qualité de mandataire judiciaire représentant les créanciers. Pour extrait conforme, NICE le 27 septembre 2021. Le greffier.

201944

LUXURY PROPERTIES
 SASU au capital de 1 000 €
 Siège social : 40/54 avenue Sainte Marguerite, Galerie Araucaria, 06200 NICE
 N° 818 853 996 RCS NICE

AVIS DE DISSOLUTION

En date du 31/08/21 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de cette même date.
 M. LAOUCHI Karim, associé unique, demeurant 40 av. Sainte-Marguerite, bât. Ile de France, 06200 NICE en est le liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social où toute correspondance devra être envoyée et les actes et documents relatifs à la liquidation, notifiés. Pour avis.

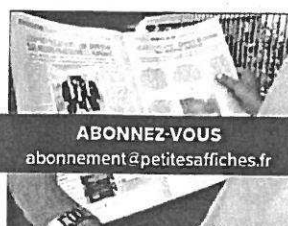
201942

CAPISITI

SAS au capital de 1 540 000 €
 9 avenue Thiers, 06130 GRASSE
 RCS GRASSE n° 520 938 572

AVIS

Aux termes d'une ordonnance du TC de GRASSE du 08/09/2021, prenant effet ce jour, La SELARL BG & ASSOCIES prise en la personne de Madame Stéphanie BIENFAIT sis 7 rue Deillie, 06000 NICE est désignée en qualité d'administrateur provisoire de la société CAPISITI. Validation : RCS GRASSE.



ABONNEZ-VOUS

abonnement@petitesaffiches.fr

201943

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 21 septembre 2021 constitution de la SAS :
 Dénomination : AERO DESIGN COLLECTION
 Capital social : 1 000 Euros.
 Siège social : 11 chemin des Sables, 06160 ANTIBES.
 Objet : Activité de design aéronautique création et gestion de marque de vêtements et accessoires.
 Président : Madame PATRICE Agnès demeurant 11 chemin des Sables, 06160 ANTIBES.
 Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANTIBES.